

RCS : CANNES
Code greffe : 0602

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CANNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00666
Numéro SIREN : 797 507 076
Nom ou dénomination : CFBOX06

Ce dépôt a été enregistré le 11/03/2022 sous le numéro de dépôt 1688

CFBOX06

Société par actions simplifiée au capital de 10.500 euros
Siège social : 1117 route de Pégomas – 06370 Mouans Sartoux
797 507 076 RCS Cannes
(la « Société »)

DECISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIES DU 22 AVRIL 2016

ENTRE LES SOUSSIGNES,

Thomas Cintorino, né le 22 novembre 1979 à Montpellier (Hérault), de nationalité française, demeurant 475 route de la Fenerie 06580 Pegomas ;

Cédric Conton, né le 5 septembre 1982 à Paris 14^{ème} (Paris), de nationalité française, demeurant 51 boulevard Victor Hugo 06130 Grasse ;

Annabelle Martin, née le 11 février 1976 à Nice (Alpes-Maritimes), de nationalité française, demeurant Villa Rebecca 74 avenue du Maréchal Gallieni 06400 Cannes ;

ETANT RAPPELE QUE :

Les soussignés constituent à ce jour la totalité des associés de la Société.

ONT PRIS LES DECISIONS SUIVANTES AUX TERMES DU PRESENT ACTE SOUS SEING PRIVE :

PREMIERE DECISION

Réduction de capital non motivée par des pertes

Les soussignés décident de réduire le capital social de trois mille cinq cents euros (3.500 €) pour le ramener de dix mille cinq cents euros (10.500 €) à sept mille euros (7.000 €), par voie de rachat de trois mille cinq cents (3.500) actions appartenant intégralement à Annabelle Martin, d'une valeur nominale d'un euro (1 €) chacune, au prix unitaire de 1 euro, sous condition suspensive de l'absence d'opposition des créanciers ou du rejet de celles-ci. Ce prix de cession serait payé lors de la réalisation de la réduction de capital à hauteur de huit cent soixante quinze euros (875 €) le 15 Mai 2016, huit cent soixante quinze euros (875 €) le 15 Juin 2016, huit cent soixante quinze euros (875 €) le 15 Juillet 2016, huit cent soixante quinze euros (875 €) le 15 Août 2016.

Les soussignés confèrent tous pouvoirs au Président de la Société à l'effet de réaliser, dans un délai maximum de soixante (60) jours à compter de l'expiration du délai d'opposition ou du rejet des oppositions, cette réduction de capital et de constater le rachat et l'annulation des actions. Ils lui confèrent également tous pouvoirs pour modifier en conséquence les statuts de la Société.

DEUXIEME DÉCISION

Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

Les soussignés confèrent tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits certifiés conformes des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de publicité.

Fait à Mougins, le 22 avril 2016 en cinq (5) exemplaires

M. Thomas Cintorino. Associé

A stylized handwritten signature, possibly starting with a large 'C' or 'P'.

M. Cédric Conton. Associé

A handwritten signature in cursive script.

M. Annabelle Martin. Associé

A handwritten signature in cursive script.